

# ( BUREAU DE LA RADIO))



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LES RÉGIES PUBLICITAIRES DU BUREAU DE LA RADIO ANNONCENT UNE PREMIERE ACTION POUR REDUIRE L'IMPACT CARBONE DE LA DIFFUSION DES MESSAGES PUBLICITAIRES EN AUDIO DIGITAL

Depuis 2022, le Bureau de la Radio, a souhaité agir efficacement en tant qu'acteur clé de la transition écologique et a mis en place une démarche engageante, en développant avec la société DK, une mesure de l'empreinte carbone de la diffusion d'un service de publicité radio et audio (exprimée en t CO2e). Cette mesure de l'empreinte carbone doit être considérée comme une première étape indispensable à la réussite de toute mise en œuvre et suivie d'une stratégie de décarbonation.

Lors de la première édition de The Future of Audio Paris, le 27 février 2024, le Bureau de la Radio, et ses régies radio (**Altice Média Ads and Connect, Lagardère Publicité News, M6 Publicité, NRJ Global**) ont ainsi annoncé qu'elles agiraient pour limiter le poids des messages publicitaires en audio digital afin de réduire l'impact carbone de la diffusion de la publicité.

L'un des leviers d'actions pour réduire l'empreinte carbone de la publicité en Audio Digital est de limiter le poids des créations publicitaires. Cela réduit à la fois l'impact lié au stockage et à la diffusion du message.

Les membres du BDR ont pris la décision d'uniformiser les spécificités techniques des messages publicitaires audio digital pour un impact carbone plus faible. Ainsi, toutes les régies publicitaires se sont accordées pour que les messages de 30 secondes ne dépassent pas le poids de 1,5Mo, et les messages de 20secondes, 1Mo. Avec ces nouvelles spécificités techniques, nous réduisons respectivement l'impact carbone d'environ de 10% à 20%. Les régies publicitaires prévoient une première étape d'information et de sensibilisation auprès des agences et annonceurs puis dans un 2nd temps l'intégration de ces spécificités techniques dans les CGV 2025 pour une application à partir du 1er janvier 2025.

**À propos du Bureau de la Radio (BDR) :** Le BDR représente les 4 grands groupes radiophoniques privés M6 (RTL, RTL2, Fun Radio), NRJ (NRJ, Nostalgie, Chérie FM, Rire et Chansons), Altice Media (RMC, BFM Business, BFM Radio), Lagardère Radio (Europe 1, RFM, Europe 2).

Contact presse : [afauconnier@bureaudelaradio.fr](mailto:afauconnier@bureaudelaradio.fr)